



SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Du 18 au 26 NOVEMBRE 2023 | Ardennes

LA SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS, C'EST QUOI ?



Coordonnée en France par l'ADEME, la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) est un « **temps fort** » de mobilisation au cours de l'année pour mettre en lumière et **essaimer les bonnes pratiques de production et de consommation qui vont dans le sens de la prévention des déchets.**

Durant la dernière semaine du mois de novembre, tout le monde peut mener des actions de sensibilisation : les collectivités territoriales, les administrations, les associations, les entreprises, les établissements

scolaires, les maisons de retraite, les hôpitaux... mais aussi les particuliers !

Les porteurs de projet mettent en place des animations pour sensibiliser au fait de :

- 🌀 consommer mieux
- 🌀 produire mieux
- 🌀 prolonger de la durée de vie des produits
- 🌀 jeter moins

Ces animations peuvent s'adresser au grand public ou bien à un public ciblé, comme les élus, les salariés, les étudiants, les scolaires...

VALODEA SE MOBILISE POUR LA RÉDUCTION DES DÉCHETS !

VALODEA, syndicat mixte de traitement des déchets ardennais, relaye cet évènement sur le département des Ardennes, du **18 au 26 novembre** aux cotés de nombreux partenaires : **Parentage et compagnie, Ardennes Allaitement, le magasin biocoop de Charleville-Mézières, la MAM Emmy, la maison du campus, les bénévoles du réseau de guides composteurs 08.**

Les objectifs sont de mettre en lumière les **alternatives et d'accompagner les ardennais dans leurs changements de comportements car c'est en agissant ensemble que l'impact sera plus grand !**

LES RENDEZ-VOUS « ZÉRO DÉCHET » : ZOOM SUR LES COUCHES LAVABLES, ET LES PROTECTIONS MENSUELLES DURABLES !

Les **couches-culottes représentent 7 % du poids des ordures ménagères** ardennaises soit en moyenne **15 kg/hab/an***. En effet, un enfant consomme entre **4 000 et 5 000 couches jetables** de la naissance à la propreté (2 ans ½) ce qui représente un budget moyen de **1 000 €**.

Pourtant, d'autres solutions existent grâce aux couches lavables. Plus d'infos sur valodea.fr (rubrique jeter moins/les couches lavables). Il en est de même pour les protections féminines.

En effet, depuis quelques années, des alternatives aux protections menstruelles sont de plus en plus répandues : **cups, culottes et serviettes hygiéniques menstruelles lavables**, de nombreux modèles existent !

En moyenne, une femme a ses **règles pendant 40 ans**, à hauteur de cinq jours par mois en moyenne. Elle devra donc utiliser au moins **une protection intime 2 400 jours dans sa vie**. Une serviette hygiénique ou un tampon classique avec applicateur pèse environ 10 grammes. On arrive au total à 96 000 grammes, soit **96 kg de déchets** uniquement liés aux menstruations dans la vie d'une femme. Ça semble peu, mais il y a environ **15,5 millions de femmes âgées de 13 à 50 ans en France**. (Source futura sciences.com)

Il nous semblait donc important de **sensibiliser les parents et les femmes** sur ces sujets, de les accompagner et de les aider à adopter de nouvelles habitudes, plus responsables.

*source : VALODEA - caractérisations des OMr 2021

**Limiter les déchets dans l'univers du bébé :
Couches lavables, allaitement, soins...**



Lundi **20 NOVEMBRE**

16h15-19h30

CHARLEVILLE



L'association *Parentage et Compagnie*, *Ardennes Allaitement* et *VALODEA* animeront le **lundi 20 novembre** au sein du magasin **biocoop**, un **atelier autour de l'univers de bébé**. De l'allaitement maternel aux couches lavables en passant par les soins de bébé, de nombreuses alternatives naturelles ou zéro déchet vous seront présentées. Un atelier vous sera également proposé afin de fabriquer un liniment pour le change de votre/vos enfant(s).

Inscription obligatoire sur valodea.fr

**Découverte des couches lavables
et présentation du kit d'essai**



Mardi **21 NOVEMBRE**

18h-20h

WARCQ



La *MAM'Emmy* vous invite le **mardi 21 novembre** à **découvrir le fonctionnement des couches lavables**. En effet, la MAM fait partie du réseau départemental des **points de prêt et conseils sur les couches lavables** et vous propose **d'emprunter gratuitement un kit** de couches lavables afin de tester pendant un mois différents modèles de couches avant de vous lancer.

Carte du réseau de points de prêt et conseils disponible sur valodea.fr

Inscription obligatoire sur valodea.fr

**Changeons les règles ! Découverte
des protections menstruelles lavables**



Jeudi **23 NOVEMBRE**

10h-13h | MAISON DU CAMPUS

11, rue Claude Chrétien - 08000 Charleville-Mézières



VALODEA et l'association *Parentage et Compagnie*, vous attendent le **jeudi 23 novembre** à la **Maison du Campus** et le **samedi 25 novembre** dans les locaux de **VALODEA** (13, rue Camille Didier à Charleville-Mézières) afin de vous **aider à changer les règles** ! Culottes, serviettes, cups menstruelles, de nombreuses solutions existent pour passer au lavable et ainsi protéger notre santé, notre environnement et par la même occasion préserver notre porte-monnaie.

Venez échanger avec nous afin d'en savoir plus sur ces différentes alternatives et en profiter pour vous lancer !

Retrouvez le bilan lavable vs jetable sur le site internet de VALODEA.

**Changeons les règles ! Découverte
des protections menstruelles lavables**



Sam. **25 NOVEMBRE**

11h-13h | VALODEA

13, rue Camille Didier - 08000 Charleville-Mézières



Au prochain cycle, je change les règles !
 j'adopte les **PROTECTIONS MENSTRUELLES LAVABLES**
 Je m'équipe à tarif réduit !



Dans le cadre de ces rencontres, VALODEA renouvelle, dans la limite des stocks disponibles, son **aide à l'acquisition d'un kit de 7 serviettes lavables et/ou d'une cup menstruelle à tarifs préférentiels** (20 € le kit de 7 serviettes et 5 € la cup).

Modalités de cette opération sur valodea.fr

Un tirage au sort proposé lors des 2 événements vous permettra également de tenter votre chance afin de **gagner une pochette imperméable** pour transporter en toute discrétion et en sécurité vos serviettes lavables.

Entrée libre

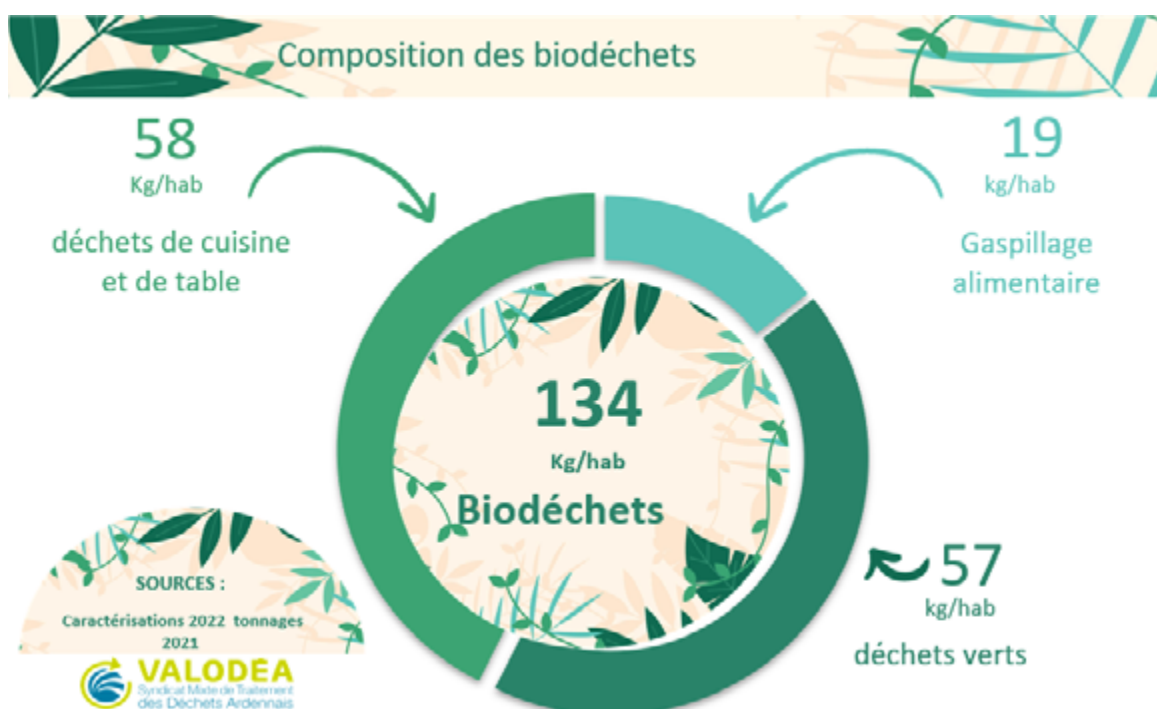
LE TRI DES BIODÉCHETS : CE QUE DIT LA LOI ET COMMENT METTRE EN PLACE CE NOUVEAU GESTE DE TRI ?

La **loi AGE** (Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire) impose aux collectivités de mettre en place à partir du **1^{er} janvier 2024, le tri à la source des biodéchets**. Ainsi, au même titre que les emballages, les ménages vont devoir trier leurs biodéchets en vue de les valoriser.

Ce que l'on appelle biodéchets, ce sont les **déchets non dangereux, biodégradables**. Ils regroupent les DCT : **Déchets de Cuisine et de Table (épluchures, restes de repas...)** et les **déchets végétaux, issus des parcs et jardins (tontes, branchages...)**.

Dans le département des Ardennes, ces biodéchets représentent **134 Kg/hab./an soit 36 600 tonnes de biodéchets**, collectés et traités par les collectivités ardennaises chaque année.

43% de ces biodéchets, c'est-à-dire plus de 21 000 tonnes, soit 77 Kg/hab., sont jetés dans les ordures ménagères et enfouis sans aucune valorisation, ce qui représente un coût non négligeable pour les contribuables mais aussi une hérésie puisque les **biodéchets sont composés à 80% d'eau** et qu'ils représentent de réelles ressources pour le sol notamment, lorsqu'ils sont triés et valorisés.



En effet, différentes solutions existent pour réduire et valoriser ces biodéchets :

- 🌀 **lutte contre le gaspillage alimentaire** : consommer en fonction de ses besoins, adapter les quantités, bien ranger son réfrigérateur, mieux utiliser, conserver, accommoder les restes, donner ...
- 🌀 **gestion différenciée des espaces verts** : broyage, paillage, mulching, haies sèches, haies diversifiées, lasagnes, permaculture...
- 🌀 **compostage de proximité** : individuel dans les jardins, partagé au sein d'un espace collectif ou autonome en établissements dans certaines structures privées.
- 🌀 **compostage industriel** : sur une plateforme de compostage spécifiquement agréée pour hygiéniser les sous-produits animaux de catégorie 3 contenus dans les déchets de cuisine et de table.
- 🌀 **méthanisation**, au sein d'une unité de méthanisation également agréée pour traiter les sous-produits animaux de catégorie 3 contenus dans les déchets de cuisine et de table.

SOIRÉE D'INFORMATION SUR LE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS



Les collectivités ardennaises et VALODEA, dans le cadre de la réglementation et du PLPDMA départemental (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés), piloté par le syndicat, ont déjà commencé à **sensibiliser la population à la réduction des biodéchets, à équiper les foyers en composteurs et à tester des collectes de biodéchets.**

Dans cette continuité, VALODEA propose d'animer une **soirée d'information conviviale, ouverte à tous, sur le tri des biodéchets.**

Les objectifs sont simples, **informer les ménages sur cette nouvelle réglementation et sur les solutions déployées localement, faire**

découvrir l'intérêt de la gestion de proximité des biodéchets et approfondir les connaissances de chacun sur le compostage. Des ateliers pédagogiques seront animés par VALODEA et par les bénévoles du réseau de guides composteurs 08 sur le site de démonstration du compostage situé au pied des locaux de VALODEA.

- 🌀 Exposition sur le gaspillage alimentaire
- 🌀 Démonstration du lombricompostage, du compostage individuel et partagé
- 🌀 Visite du site de démonstration du compostage
- 🌀 Jeux sur les idées reçues et les problèmes et remèdes en lien avec le compostage
- 🌀 Echanges sur les techniques de jardinage sans déchet

DÉPLOIEMENT DU COMPOSTAGE PARTAGÉ ET AUTONOME EN ÉTABLISSEMENT : JOB DATING AVEC 10 POSTES À POURVOIR DÈS 2024



Dans le cadre de la réglementation à venir sur le tri à la source des biodéchets et en lien avec les objectifs de réduction des déchets définis dans le PLPDMA départemental, VALODEA a répondu fin 2022 à un Appel à Projets de l'ADEME afin de **déployer 600 sites de compostage partagé ou autonome en établissement sur les 3 prochaines années.**

Lauréat de cet Appel à Projets, et pilote sur cette action compte-tenu de l'envergure du dossier, le syndicat, grâce au soutien financier de l'ADEME (70 % du projet soutenu soit plus d'1 million 400 milles euros de subvention), recrute pour le début de l'année 2024, une

équipe de 10 agents chargés de déployer le compostage partagé et autonome en établissement sur l'ensemble du département des Ardennes.

En **partenariat avec les collectivités** à compétence collecte du territoire ce projet d'envergure permettra, entre autres, de **proposer aux ménages qui n'ont pas de jardin et aux non-ménages desservis par le service public et produisant moins de 5 tonnes de biodéchets par an, des solutions de gestion de proximité des biodéchets.**

À ce titre, un **Job dating est organisé le vendredi**

LA RÉDUCTION DES DÉCHETS, TOUS CONCERNÉS !

Du 18 au 26 novembre, tentez de **gagner** plusieurs lots pour passer plus facilement en **mode 0 déchet** grâce à la question posée sur notre page Facebook.

À GAGNER AU CHOIX :

- Un robot beauty mix pour vous aider à fabriquer vous-même vos produits cosmétiques au naturel
- Un kit de 7 serviettes lavables et une pochette imperméable
- Un coffret repas nomade pour des repas à emporter 0 déchet !



SENSIBILISATION À L'ALIMENTATION DURABLE ET AU COMPOSTAGE DURANT LE FESTIVAL DES SOUPES

VALODEA sera présent comme chaque année, au **Festival des Soupes** organisé par l'association Soupes et Cultures le 18 novembre, place de l'Hôtel de Ville à CHARLEVILLE- MÉZIÈRES.



À cette occasion, l'accent sera mis sur **l'alimentation durable**. Au programme : dégustation de recettes anti-gaspi, exposition sur le gaspillage alimentaire et quiz vous permettant de gagner le livre « La cuisine zéro gâchis, un emballage sandwich, une gourde et un calendrier des fruits et légumes de saison.

Par ailleurs, lors de cet évènement, VALODEA récupérera les épluchures et autres déchets compostables des 16 stands participants afin de les composter. Lors de la précédente édition, 46,3 kilos de biodéchets ont ainsi pu être valorisés !

Contacts

PRESSE

Laure CHARLIER – 03 24 55 50 31 / 07 85 94 54 32 – laure.charlier@valodea.fr

TECHNI QUE

Virginie DRUART – 03 24 55 65 29 / 07 85 94 54 32 – virginie.druart@valodea.fr

À PROPOS DE VALODEA

VALODEA est le syndicat départemental en charge du traitement des déchets ménagers et assimilés.

Toutes les collectivités qui ont la compétence déchets ménagers et collecte se sont regroupées au sein d'une structure départementale unique. Le but : optimiser et maîtriser le coût de la gestion des déchets.

Pour ce faire, le syndicat dispose de quais de transfert, de plate-formes de compostage, de deux sites d'enfouissement ainsi que d'un centre de tri des déchets recyclables (collecte sélective) inauguré en novembre 2014. Certains de ces sites appartiennent à VALODEA et d'autres à des entités tierces avec lesquels le syndicat travaille par le biais de marchés de prestation de service. Outre sa mission de traitement et de valorisation des déchets, VALODEA mène de nombreuses actions de communication et de sensibilisation auprès des ardennais.

Le syndicat mène depuis des années une réelle politique de réduction des déchets grâce à une équipe d'animateurs dynamiques, le syndicat met en œuvre de nombreuses actions de communication et de sensibilisation sur tout le territoire. Le message est simple, jetons moins et trions mieux !